



Infraction et incompatibilité avec certains postes.

Par **yoyo38100**, le **30/09/2012** à **13:45**

Bonjour,

J'ai un ami qui a 25 ans et qui fait une belle connerie. il a commis un vol à l'étalage. il s'est fait attraper. Il a payé tous les articles. la police l'a emmené au poste. fichage et composition pénale. il écope de trois jours dans une maison de la justice et du droit. plusieurs questions :

- il y a inscription au bulletin du casier judiciaire, cela peut-il lui être préjudiciable ?
- s' il souhaite devenir prof, avocat ou juriste cela peut-il poser problème ?
- peut -il faire effacer le fichier STIC, si oui comment ?
- peut-il faire effacer la mention au bulletin n°1 ?
- normalement c'est au bout de trois ans que le bulletin n°1 est effacé ? mais en pratique il semble que cela est plus long, peut-il faire quelque chose pour cela ?

Merci d'avance pour vos réponses. Bien cordialement.